



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SÉGUR DE LA SANTÉ : DES AVANCÉES POUR LA TERRITORIALE AUSSI !

LA CFDT SE MOBILISE

- ▶ La CFDT se mobilise pleinement afin que l'accord du Ségur de la Santé puisse bénéficier aux agents territoriaux et ouvre des perspectives pour le champ du social.
- ▶ La fédération Interco a eu confirmation par la Direction générale des collectivités locales (DGCL) lors du conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) que l'accord obtenu concerne aussi les agents des EHPAD territoriaux : « sont concernés les personnels, quels que soient leur corps ou cadre d'emplois, affectés auprès de personnes dépendantes dans les EHPAD ».



Ceux-ci bénéficieront après la parution de la Loi de financement de la sécurité sociale 2021 de **183 € /mois pour tous les professionnels non médicaux** :

- 90 € applicable au 1^{er} septembre 2020 et qui pourront être versés à titre rétroactif sur la paie de janvier 2021,
- puis + 93 € au 1^{er} mars 2021.

LA CFDT N'ACCEPTE PAS

- ▶ Ce n'est que justice, la CFDT Interco n'accepte pas qu'il y ait des fonctions publiques à différents niveaux. Quel que soit le statut de leur établissement, les agents doivent avoir les mêmes salaires et les mêmes carrières !
- ▶ Nous demandons à la ministre la mise en place d'un calendrier rapproché pour la mise en œuvre de ces mesures car déjà le décret concernant l'application d'une prime grand âge pour la fonction publique territoriale (FPT) tarde à paraître...



Cfdt:

INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SÉCUR DE LA SANTÉ : DES AVANCÉES POUR LA TERRITORIALE AUSSI !

LA CFDT RESTE MOBILISÉE

► La dynamique engagée par le Ségur de la Santé ne doit pas s'arrêter au milieu du gué et la CFDT continue la mobilisation pour la revalorisation des grilles indiciaires :

- Le passage en catégorie « B » pour les auxiliaires de soin et auxiliaires de puériculture
- Le passage en catégorie « A » type pour les infirmier·e·s
- La revalorisation des grilles de la filière médico-technique



LA CFDT REVENDIQUE

► Par ailleurs, les travailleurs et agents sociaux ont également toute notre attention. Ils ont été et vont être fortement sollicités compte tenu des crises sanitaire et économique qui s'annoncent et pourtant ils se retrouvent exclus de cet accord.

Aussi, dans un souci d'équité, nous réclamons que des négociations s'engagent pour les filières sociale et médico-sociale..

► Nous revendiquons que les auxiliaires de soin travaillant dans les services d'aide et de soins à domicile puissent bénéficier du complément indiciaire de traitement apporté par le Ségur, réservé aux agents travaillant au sein des EHPAD.

Ils ont la même qualification et exercent les mêmes missions auprès des personnes âgées, il n'est pas normal qu'ils ne puissent en bénéficier.

Contact

interco.cfdt.fr



/intercocfdt



@interco_cfdt